

COMpte RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 14 avril 2015

L'an deux mil quinze, le quatorze avril à 20 H 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr COUTROT Gérard, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14
 Nombre de présents : 10
 Nombre de votants : 13
 Date de la convocation : 07 avril 2015
 Date d'affichage du compte-rendu : 20 avril 2015

PRESENTS AU DEBUT DE LA SEANCE : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :
 Roger FROIDEVAUX qui donne procuration à Gérard GINET
 Michelle GUERILLOT qui donne procuration à Didier GUERIAUD

ABSENTE EXCUSEE : Julia RIGOULET

ARRIVEE EN COURS DE SEANCE

Mr HOLTZ Hubert, 20h35, lors de l'examen du projet de délibération n°COM-14-14-04-2015

Karène GAVIGNET est élu secrétaire de séance.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire propose aux Conseillers Municipaux d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 janvier 2015.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

COM – 11-14-04-2015 : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : Approbation - Budget principal – Assainissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mr GINET Gérard délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur COUTROT Gérard en qualité de Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DONNE ACTE à la majorité** au Président de séance de la présentation faite du Compte Administratif 2014, lequel peut se résumer ainsi :

CA 2014 En euros	Budget Principal		Budget Eaux et Assainissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	456 626.85 €	587 350.52 €	137 914.68 €	121 278.25 €
Excédent	130 723.67 €		0.00 €	
Déficit	0.00 €		16 636.43 €	
Investissement	761556.40 €	654 564.42 €	13861.61€	31714.89 €
Excédent	0.00 €		17 853.28 €	
Déficit	106 991.98 €		0.00 €	

COM – 12-14-04-2015 : COMPTE DE GESTION 2014 - Approbation - Budget principal – Assainissement – ZA Les Bregillots

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, DÉCLARE à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COM – 13-14-04-2015 : Reprise et affectation des résultats antérieurs de l'exercice 2014

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr COUTROT Gérard,
 Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2014 du Budget Principal de la Commune, certifiés conformes par Mr le Trésorier Municipal du Grand Dole,
 Statuant sur l'affectation du résultat de Fonctionnement de l'exercice 2014,

Constatant que les résultats de clôture de l'exercice 2014 font apparaître un excédent de Fonctionnement de 130 723.67 €,

DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT (BP 2014)	129 539.00 €
RÉSULTAT au 31/12/2014 - EXCÉDENT	130 723.67 €
EXCÉDENT AU 31/12/2014	
- Exécution du virement à la section Investissement	0.00 €
- Affectation complémentaire en réserve au 1068 (INV):	106 991.98 €
- Affectation de l'excédent reporté en Fonctionnement 002 R :	23 619.10 €
DÉFICIT à reporter	0.00 €

Après avoir pris connaissance du Bilan 2014 du **Budget Eaux et Assainissement**,

- Considérant l'Etat des Comptes 2014 certifiés par le Trésorier Principal,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de 2014,
- Considérant que ce bilan fait apparaître un déficit d'exploitation de 16 636.43 €
- **DÉCIDE à l'unanimité** d'affecter le déficit d'exploitation comme suit :

BUDGET EAUX ET ASSAINISSEMENT	
AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2014	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT (BP 2014)	0.00 €
RÉSULTAT au 31/12/2014 - DEFICIT	16 636.43 €
EXCEDENT AU 31/12/2014	0.00 €
- Déficit de fonctionnement N-1 (001)	0.00 €
- Exécution du virement à la section Investissement	0.00 €
- Affectation complémentaire en réserve au 1068 :	0.00 €
- Affectation de l'excédent reporté en Exploitation (002 R) :	
DÉFICIT à reporter	16 636.43 €

PRECISE qu'afin d'équilibrer le budget assainissement, le budget communal versa une subvention du montant du déficit de fonctionnement soit 16 636.43 €

PRECISE que cette somme sera prévue aux budgets prévisionnels 2015.

Arrivée de Mr HOLTZ Hubert (20h35)

COM – 14-14-04-2015 : Vote des taux d'imposition 2015 des taxes directes locales

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 12 voix POUR et 1 voix CONTRE

DECIDE de maintenir les taux d'imposition votés l'année précédente pour l'année 2015 comme suit :

* Taxe d'habitation	10.33 %
* Taxe foncière sur les propriétés bâties	18.43 %
* Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37.43 %

COM – 15-14-04-2015 : Vote des budgets prévisionnels 2015

Le Maire, considérant les propositions formulées lors de l'examen de ce projet, propose au Conseil Municipal d'approuver le Budget Prévisionnel 2015 chapitre par chapitre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION – 2015	DEPENSES	RECETTES
Budget principal	568 871.69 €	568 871.69 €
Budget Assainissement	155 620.43 €	155 620.43 €
SECTION D'INVESTISSEMENT 2015	DEPENSES	RECETTES
Budget principal	366 932.97 €	366 932.97 €
Budget Assainissement	34 766.85 €	34 766.85 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
ADOPTÉ à l'unanimité le Budget Prévisionnel 2015.

COM – 16-14-04-2015 : Acquisition de vaisselle pour la salle des fêtes – Approbation du devis

Monsieur DAVID, adjoint au Maire, informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de commander de la vaisselle supplémentaire pour la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

ACCEPTE le devis de l'entreprise BBFC d'un montant de 1793.32 € HT

PRECISE que cette somme est inscrite au budget prévisionnel de l'exercice 2015

COM – 17-14-04-2015 : Installation d'un urinoir à la salle des fêtes – Approbation du devis

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'un devis a été demandé pour installer un urinoir à la salle des fêtes (côté salle des associations).

Après en avoir délibéré, à 11 voix POUR et 2 abstentions, le Conseil Municipal,

ACCEPTE le devis de l'entreprise MOUILLEBOUCHE d'un montant de 669.00 € HT

PRECISE que cette somme est inscrite au budget prévisionnel de l'exercice 2015

COM – 18-14-04-2015 : Subventions aux associations

Après avoir examiné les propositions du Maire et débattu sur les différentes demandes de subventions, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix POUR et 1 ABSTENTION,

FIXE pour 2015 les subventions aux Associations figurant au tableau joint en annexe, soit pour un montant global de 3 000.00 €.

PRÉCISE que le versement des subventions de Fonctionnement allouées aux Associations interviendra en Mai 2015.

DIT QUE les crédits de fonctionnement suivants ont été alloués comme suit :

* CCAS	5 000,00 €
* Associations	3 000.00 €

COM – 19-14-04-2015 : Demande d'échange de terrain avec Mr GAUDARD René

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'échange de terrain transmise par Mr GAUDARD René. Mr GAUDARD demande, afin que sa parcelle AK n°162 soit plus rectiligne, d'échanger une partie la parcelle ZD n°67 (propriété de la commune) avec la parcelle AK n°505 et une partie de la parcelle AK n°503 (propriétés de Mr GAUDARD).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix CONTRE (un élu ne prenant pas part au vote)

DECIDE de ne pas donner une suite favorable à la demande de Mr GAUDARD

CHARGE le Maire d'informer Mr GAUDARD.

COM – 20-14-04-2015 : Classement voirie dans le domaine communal (Les Ruottes et la rue du Bief)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'après avoir repris certaines voies privées, il est souhaitable de classer celles-ci dans le domaine public communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de classer dans le domaine public communal les Ruottes et la rue du Bief

AUTORISE le Maire à signer tout document à venir pour la poursuite de cette affaire.

COM – 21-14-04-2015 : Gestion des repas servis aux adultes à la cantine scolaire

Considérant la délibération du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2015 approuvant les nouveaux tarifs des repas de la cantine scolaire par la Grande Tablée.

Considérant que des adultes (enseignantes, stagiaires, personnel communal...) bénéficient des repas proposés par la Grande Tablée.

Considérant qu'il est nécessaire de leur facturer ces repas

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à récupérer auprès des utilisateurs adultes du service (enseignants, stagiaires, personnel communal, ...) le coût réel des repas.

PRECISE que le coût du repas adulte approuvé dans la délibération du 26 janvier 2015 est fixé à 5.19 € TTC ; chaque revalorisation appliquée par le fournisseur se répercutera sur le prix du repas facturé par la collectivité aux adultes utilisateurs du restaurant scolaire

QUESTIONS DIVERSES

COM-22-14-04-2015 : Adhésion au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme de la communauté d'Agglomération du Grand Dole

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la communauté d'agglomération lors du conseil communautaire du 05 février dernier a créé un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Cette prestation de services est proposée comme solution alternative à la fin de la mise à disposition des services de l'Etat à compter du 01^{er} juillet prochain. Ce service est proposé gratuitement par le Grand Dole aux communes adhérentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE D'ADHERER au service commun d'instruction des autorisations de droit des sols mis en place par la communauté d'agglomération du Grand Dole à compter du 01^{er} juillet 2015.

D'AUTORISER le Maire à signer la convention ci-annexée et tout autre document se rattachant à la présente délibération.

COM-23-14-04-2015 : Modification du montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints (indice 1015 au 01/07/2012 : 3 801.47 €)

Monsieur GINET, Adjoint au Maire, propose au Conseil Municipal de revoir à la baisse le montant de l'indemnité du Maire et des adjoints. En effet, au vu des éléments transmis par l'Etat concernant les dotations attribuées à la commune, il est nécessaire de procéder à une baisse des indemnités des élus à compter du 01^{er} mai 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE, avec effet à compter du 01^{er} mai 2015 :

DE FIXER le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints (cf. tableau récapitulatif) comme suit :

* Maire, Monsieur COUTROT Gérard : 27.90 % de l'indice 1015

* 1^{er} Adjoint, Monsieur GINET Gérard : 7.43% de l'indice 1015

* 2^{ème} Adjoint, Monsieur FROIDEVAUX Roger : 7.43% de l'indice 1015

* 3^{ème} Adjoint, Monsieur HOLTZ Hubert : 7.43 % de l'indice 1015

* 4^{ème} Adjoint, Monsieur DAVID Alain : 7.43% de l'indice 1015

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal

COM-24-14-04-2015 : DEVIS ENTREPRISE FILIPPE – AMELIORATION ACOUSTIQUE SALLE DES ASSOCIATIONS DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal du devis transmis par l'entreprise FILIPPI pour l'amélioration de l'acoustique dans la salle des associations de la salle des fêtes d'un montant de 2 438 € HT soit 2 925.60 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le devis de l'entreprise FILIPPI d'un montant de 2 438,00 € HT soit 2 925.60 €.

PRECISE que cette somme est inscrite au budget prévisionnel 2015.

INFORMATIONS DIVERSES

ID n°1 : Projet fermeture 6^{ème} classe école primaire

ID n°2 : Démission d'une conseillère municipale

ID n°3 : Campagne d'affichage pour connaître le nombre de jeunes (5 à 25 ans) intéressés par la carte avantages jeunes. La commune souhaite offrir cette année encore cette carte.

Séance levée à 23h15